

abrdn SICAV II - Global Impact Equity Fund



Ceci est une communication marketing. Veuillez consulter le Prospectus de l'OPCVM/Document d'information et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou le Document d'Information Clé (DIC), le cas échéant, avant toute prise de décision finale en matière d'investissement

S Acc GBP

31 mars 2023

Objectif

Le Fonds vise à générer une croissance à long terme en investissant dans des entreprises cotées sur des bourses du monde entier qui ont pour objectif de créer des impacts positifs mesurables sur le plan environnemental et/ou social.

Le Fonds vise à générer une performance supérieure à celle de l'indice de référence, le MSCI AC World (USD), avant frais.

Titres composant le portefeuille

- Le Fonds investit au moins 90 % de ses actifs dans son univers d'investissement, qui se compose d'actions et de titres de participation de sociétés qui font l'objet de recherches actives par l'équipe d'investissement et qui sont cotées sur les marchés boursiers internationaux incluant les marchés émergents.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des actions et des titres liés à des actions de Chine continentale, notamment par le biais du programme Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect ou par tout autre moyen à sa disposition.
- Toutes les actions et les titres similaires suivront l'approche « Global Equity Impact Investment Approach » d'abrdn (l'« Approche d'investissement »), qui applique le Programme de développement durable de l'ONU et dont le cadre actuel inclut un ensemble d'objectifs de développement durable (ODD) et qui peuvent changer au fil du temps. En évaluant la capacité des sociétés à fournir des résultats intentionnels positifs pour l'environnement et la société, l'approche identifie les sociétés dont les technologies, les produits ou services, et les modèles commerciaux fournissent des solutions alignées à une gamme de piliers d'impact, notamment l'énergie durable et l'économie circulaire, entre autres.
- Le Fonds peut également investir jusqu'à 10 % de sa VL dans des sociétés moteur de progrès en alignement avec les piliers, mais dont les données ne permettent pas une analyse d'impact directement attribuable.
- Un ensemble d'exclusions de sociétés inclut, mais sans s'y limiter, des critères en lien avec le Pacte mondial de l'ONU, la fabrication de tabac et les armes controversées.
- Des informations sur l'Approche d'investissement et sur la liste et la portée des critères spécifiques sont disponibles sur www.abrdn.com, sous « Fund Centre ».
- Les instruments dérivés financiers, les instruments du marché monétaire et les liquidités peuvent ne pas être conformes à cette approche.

Performance

La performance passée n'est pas une indication des rendements futurs.

Faits marquants

| | |
|---|------------------------------------|
| Gérant(s) | Dominic Byrne & Sarah Norris |
| Date de lancement du fonds | 24 novembre 2022 |
| Date de lancement de la catégorie d'actions | 24 novembre 2022 |
| Société de gestion | abrdn Investments Luxembourg S.A. |
| Encours du fonds | USD 115,3m |
| Nombre de titres | 40 |
| Objectif de performance | Indice MSCI AC World Islamic (GBP) |
| Droits d'entrée (maximum) ¹ | 5,00% |
| Commission de gestion annuelle | 0,50% |
| Montant des frais courants ² | 0,64% |
| Investissement initial minimal | USD 50 000 000 |
| Type de fonds | SICAV |
| Point de dévaluation | 13:00 (LUX time) |
| Devise de référence | USD |
| Devise de la classe d'actions | GBP |
| Sedol | BP69Q52 |
| ISIN | LU2534881664 |
| Bloomberg | ASGSAUG LX |
| Citicode | ETUL |
| Valoren | 122255676 |
| Domiciliation | Luxembourg |

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur reflète la volatilité du cours de l'action du fonds. Consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de l'OPCVM ou le Document d'Information Clé (DIC) du PRIIP pour plus d'informations.

Principaux risques

- La valeur des placements et le revenu qui en découle peuvent diminuer et les investisseurs peuvent récupérer une somme inférieure au montant investi.
- Le fonds investit dans des actions et des titres assimilés. Ces titres sont sensibles aux variations des marchés boursiers, qui peuvent être volatils, et varier considérablement sur de courtes périodes.
- La définition de « l'investissement à impact » varie selon les convictions et les valeurs. En conséquence, le fonds pourra investir dans des sociétés qui ne s'alignent pas avec les convictions personnelles d'un investisseur individuel.

Service aux investisseurs
 + 44 (0)1224 425255 (R.-U.)
 + 352 4640 1 0820 (International)
 Service de négociation par fax + 352 2452 9056

www.abrdn.com

Processus de gestion

- Le Fonds est géré activement et sera un portefeuille concentré et ne sera pas restreint par des pondérations d'indice, des contraintes sectorielles ou la taille des sociétés.
- Le Fonds évalue la capacité des sociétés à fournir des résultats intentionnels positifs pour l'environnement et la société.
- La progression en fonction de chaque pilier est mesurée au moyen des indicateurs de performance clés (KPI) de l'ODD, reliant ainsi la capacité de la société à contribuer à des changements positifs dans le contexte de ces défis mondiaux essentiels.
- Par le biais de l'application de l'approche d'investissement, le Fonds a un minimum attendu de 75 % en investissements durables.
- L'implication auprès des équipes de direction des sociétés fait partie de notre processus d'investissement et de notre programme de gérance continu. Notre processus évalue la qualité des structures de participation, de la gouvernance et de la direction des sociétés.
- L'indice de référence est également utilisé en guise de base pour la définition des contraintes de risques et n'inclut aucun facteur lié à la durabilité.
- Afin d'atteindre son objectif, le Fonds prendra des positions dont les pondérations sont différentes de l'indice de référence ou investira dans des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. Les investissements du Fonds peuvent diverger considérablement des titres qui composent l'indice de référence et leurs pondérations.
- En raison de la nature active du processus de gestion, le profil de performance du Fonds peut s'écarter sensiblement de celui de l'indice de référence sur le long terme.

Top Ten Holdings

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| AstraZeneca PLC | 5,0 |
| Novo Nordisk A/S | 4,8 |
| Schneider Electric SE | 4,8 |
| Tetra Tech Inc | 4,8 |
| UnitedHealth Group Inc | 4,6 |
| Housing Development Finance Corp Ltd | 4,0 |
| AIA Group Ltd | 4,0 |
| AXA SA | 3,4 |
| Analog Devices Inc | 3,4 |
| Merck & Co Inc | 3,4 |
| Assets in top ten holdings | 42,2 |

Secteur (%)

| | |
|--------------------------------|------|
| Santé | 24,1 |
| Industriels | 21,8 |
| Institutions financières | 18,8 |
| Technologies de l'information | 9,5 |
| Services aux collectivités | 7,4 |
| Immobilier | 7,4 |
| Matériaux | 4,1 |
| Biens de consommation courante | 2,1 |
| Autres | 2,1 |
| Liquidités | 2,8 |

Pays (%)

| | |
|-----------------------|------|
| États-Unis d'Amérique | 48,3 |
| Royaume-Uni | 9,3 |
| Danemark | 6,9 |
| Inde | 5,2 |
| Pays-Bas | 4,0 |
| Hong Kong | 3,9 |
| France | 3,3 |
| Corée du Sud | 3,2 |
| Autres | 13,0 |
| Liquidités | 2,8 |

Source : abrdn 31/03/2023

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas être égale à 100.

- (d) Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- (e) Le fonds peut investir dans des sociétés dotées de structures VIE (Variable Interest Entity) afin d'obtenir une exposition à des secteurs soumis à des restrictions sur les investissements étrangers. Un risque existe que les investissements dans de telles structures soient affectés négativement par les changements des structures juridiques et réglementaires.
- (f) Investir dans des actions A chinoises présente des facteurs et des risques particuliers, y compris une plus grande volatilité des prix, un cadre réglementaire et juridique moins développé, des contrôles des changes/un risque de change, ainsi que des risques de contrepartie, fiscaux, de quota, de liquidité et réglementaires.
- (g) L'application de critères relatifs à l'ESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels d'un fonds. L'interprétation des critères relatifs à l'ESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.
- (h) Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.

Utilisation d'instruments dérivés

- Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement, ou pour gérer les risques de change. L'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement devrait être très limitée et se fera principalement en réponse à des entrées importantes dans le Fonds, de sorte que les liquidités puissent être investies tout en conservant l'investissement du Fonds en actions et titres assimilés.

Un récapitulatif des droits des investisseurs est disponible en langue anglaise sur notre site Web : www.abrdn.com/corporate/legal. Pour vous aider à comprendre ce fonds et pour une explication complète des risques et du profil de risque global de ce fonds et des classes d'actions qui le composent, veuillez vous reporter aux Key Investor Information Documents disponibles en langue locale et au prospectus disponible en langue anglaise, disponibles sur notre site Web www.abrdn.com. Le prospectus contient également un glossaire des termes clés utilisés dans ce document. La société de gestion du Fonds peut mettre fin à des accords de commercialisation du fonds en vertu du processus de dénotification de la directive relative à la distribution transfrontalière. Ce Fonds est réservé à l'acquisition d'unités ou d'actions dans un fonds, et non pas dans un actif sous-jacent donné comme un bâtiment ou les actions d'une entreprise.

¹Ce sont les frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir. Dans certains cas, les frais peuvent être moins élevés, vous devriez en parler à votre conseiller financier.

²Le montant des frais courants (MFC) correspond aux frais totaux indiqués en pourcentage de la valeur de l'actif du fonds. Il est composé de frais de gestion annuels (FGA) de 0,50% et d'autres frais. Il n'inclut pas les frais initiaux ou les coûts associés à l'achat ou la vente d'actions pour le fonds. Le montant des Frais courants vous permet de comparer les dépenses annuelles d'exploitation de plusieurs fonds entre eux.

Le Fonds est un UCITS domicilié au Luxembourg, constitué en Société Anonyme et organisé en Société d'Investissement à Capital Variable (une " SICAV "). Le Fonds a été autorisé à la vente publique dans certaines juridictions tandis que des exemptions de placement privé peuvent être disponibles dans d'autres. Cette brochure n'est pas destinée à être distribuée ou utilisée par quelque personne que ce soit, physique ou morale, qui est ressortissante ou résidente d'un pays dans lequel sa distribution, sa publication ou son utilisation est interdite, ou qui se trouve dans un tel pays. Les informations contenues dans ce document se veulent d'intérêt général uniquement et ne doivent pas être considérées comme une offre, une recommandation d'investissement ou une sollicitation à négocier des titres ou des instruments financiers. Les souscriptions d'actions du fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) ou le Document d'Information Clé (DIC) pertinent le cas échéant et, dans le cas des investisseurs britanniques, du Document d'information supplémentaire (DIS) du fonds qui fournissent des informations complémentaires ainsi que les risques liés à l'investissement. Ceux-ci peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion du fonds abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg ou les agents payeurs locaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Tous les documents sont également disponibles sur www.abrdn.com. Les investisseurs potentiels devraient lire attentivement le prospectus avant d'investir. En Suisse, le prospectus, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) ou le Document d'Information Clé (DIC) le cas échéant, les statuts, les rapports annuels et semestriels en allemand ainsi que d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : www.carnegie-fund-services.ch. L'agent payeur suisse est : Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Geneva. Vous trouverez les derniers cours de l'action sur www.fundinfo.com. En Italie, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Payeur, State Street Bank S.p.A, 10 Via Ferrante Aporti, 20125 Milano. En Allemagne, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Payeur Marcard, Stein & Co. AG, Ballindamm 36, D-20095 Hambourg, en Autriche auprès du Représentant et Agent Payeur du Fonds Raiffeisen Zentralbank Österreich Aktiengesellschaft, Am Stadtpark 9, A-1030 Wien. En France, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Correspondant Centralisateur : CACEIS Bank, 1-3 Place Valhubert, Paris Cedex 13, France. En Belgique, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Payeur du Fonds, BNP Paribas Securities Services, Succursale de Bruxelles, 489, Avenue Louise, 1050 Bruxelles.

Société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. Les détails du régime d'agrément temporaire, qui permet aux sociétés établies dans l'Espace économique européen d'exercer au Royaume-Uni pour une durée limitée, en attente de l'obtention de l'agrément complet, sont disponibles sur le site Web de la Financial Conduct Authority. En vertu du droit luxembourgeois, aucun régime de compensation n'est disponible pour les investisseurs britanniques dans les fonds gérés par de telles sociétés, le présent fonds étant inclus.

Les données citées dans ce document et attribuées à des tiers (« Données de tiers ») sont la propriété du (ou des) fournisseur(s) tiers (le « Propriétaire »), et abrdn* est autorisé à les utiliser. Les Données de tiers ne peuvent être ni reproduites ni diffusées. Les Données de tiers sont fournies en l'état. Leur exactitude, leur exhaustivité ou leur caractère opportun ne sont pas garantis. Dans les limites consenties par la loi applicable, le Propriétaire, abrdn* et toute autre tierce partie (y compris les tiers impliqués dans la fourniture et/ou la compilation de Données de tiers) déclinent toute responsabilité concernant les Données de tiers ou l'utilisation qui en est faite. Ni le Propriétaire, ni aucune autre tierce partie, ne parrainent, ne soutiennent ni ne promeuvent le fonds ou le produit auquel se rapportent les Données de tiers.

*abrdn désigne le membre pertinent du groupe abrdn, à savoir abrdn plc, ainsi que ses filiales et sociétés associées (directement ou indirectement) de temps à autre.

Les informations de MSCI ne peuvent être utilisées qu'à des fins internes ; elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit, et ne peuvent être utilisées comme base ou composant de tout instrument financier, produit ou indice. Les informations de MSCI ne sauraient constituer des conseils en investissement ou une recommandation à effectuer (ou ne pas effectuer) tout type d'investissement, et ne peuvent pas être considérées comme telles. Les données historiques et analyses ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de prévisions ou de projections d'analyse de performances futures. Les informations de MSCI sont fournies « en l'état », et l'utilisateur de ces informations prend à sa charge tous les risques liés à l'utilisation de ces informations. MSCI, l'ensemble de ses filiales et toute autre personne ayant participé ou étant liée à la compilation, au calcul ou à la création de ces informations (collectivement, les parties « MSCI ») déclinent expressément toute responsabilité concernant ces informations (y compris, mais de manière non exhaustive, en ce qui concerne leur originalité, leur exactitude, leur exhaustivité, leur opportunité, leur utilisation abusive, leur qualité commerciale ou leur pertinence pour un usage particulier). Sans limiter la portée de ce qui précède, aucune partie MSCI ne peut être tenue responsable des dommages directs, indirects, spéciaux, fortuits, punitifs, accessoires (y compris mais sans limitation, la perte de profits) ou de tout autre dommage (www.msci.com).

Royaume-Uni (RU) : Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Suède : Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Suisse : Publié par abrdn Investments Switzerland AG. Enregistré en Suisse (CHE-114.943.983) à la Schweizergasse 14, 8001 Zurich.